



RÉSERVES NATURELLES NATIONALES
DE BASSE-NORMANDIE



Janvier – Des centaines de vanneaux prennent brusquement leur envol et se reposent un peu plus loin sur un îlot de terre émergé au milieu des prairies blanchies.

Le busard responsable de ce bref moment de panique repart, bredouille. Depuis l'observatoire, abri bienvenu face aux rafales de vent et à la pluie, des milliers de canards, oies, courlis et bécassines s'offrent au regard.

Mars – De son bec courbé, une avocette fouille la vase à la recherche de quelque nourriture, laissant derrière elle les empreintes de son cheminement.

Devant elle, s'étend jusqu'à la mer une vaste étendue dégagée, ponctuée de part et d'autre de tapis de salicornes et de soudes, hérissés de spartines.

Avril – Une brume crépusculaire enveloppe peu à peu la grande mare et les dunes voisines. Le concert nocturne peut commencer : notes flûtées du crapaud accoucheur, chant saccadé et puissant des rainettes vertes, cris plaintifs du crapaud commun... tandis que dans l'eau, les tritons entament les danses nuptiales.

Mai – Eclats bleutés, reflets rouges et cuivrés, une myriade de couleurs virevoltent dans les rayons du soleil, au rythme des stridulations des criquets et sauterelles. Postée sur une herbe, une mante religieuse observe avec attention le ballet incessant des abeilles, visitant méticuleusement chaque fleur croisée.



LE ZONAIRE DE DENAGUILLOT
page 5-8



L'ÉTANG DE LA DUNE
page 9-12



LA HAIE DE MARVILLE
page 13-16



LE CŒUR DE FÉNEL - COUËL
page 17-20



LA TROUSSEE DE FARDON
page 21-24



LE JARDIN DE LA GRANDE-MARE
ET DE L'ARBOUSCIE
page 25-28



LE HAÏET ARBOUSCIE DE CERCY
page 29-32



LA FALAISE DE CHÂTEAU-ROCHER
page 33-36

Juillet – Camaïeu de roses dans les landes à bruyères, jaune d'or des narthécies plus bas dans la tourbière, les teintes si contrastées en journée s'estompent doucement tandis que le soir tombe. Un ronronnement doux mais sonore retentit au-delà des ajoncs ; l'engoulement d'Europe, jusqu'alors caché dans la molinie, s'envole pour se percher sur la branche d'un pin.

Août – Au hasard de son vol entre les marisques, une mouche inconsciente se pose sur une feuille vermeille constellée de gouttelettes... festin de rossolis. Survolant la scène sans la voir, un busard cendré, silhouette légère dans un ciel d'azur, glisse dans l'air surchauffé à la recherche de proies.

Octobre – Dans l'ambiance feutrée du sous-bois, un bruissement retentit sur le tapis de feuilles dorées tombées au sol ; une harde de biches et de cerfs s'attardent un instant sous les hêtres majestueux avant de bondir vers une autre clairière.

Novembre – Depuis la falaise, des millions d'années contemplent la mer qui peu à peu se retire, laissant apparaître les récifs d'éponges, témoins de la vie jurassique, faune foisonnante tropicale devenue fossile. Cà et là, un gros bloc rocheux rappelle que les frimas ne sont pas loin.



Les 8 RÉSERVES NATURELLES NATIONALES DE BASSE-NORMANDIE

La biodiversité est une dimension essentielle du vivant. Elle s'exprime par la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des éco-systèmes.

Elle est porteuse du potentiel évolutif qui garantit la capacité d'adaptation des espèces et des éco-systèmes face au changement global. Elle est un enjeu vital pour les sociétés humaines, par les biens et les services qu'elle procure (alimentation, pharmacopée, ressources énergétiques, matières premières, production d'oxygène, épuration des éléments comme l'eau, régulation du climat, du régime des eaux...).

Les utilisations qui en sont faites ont marqué les paysages et l'ont façonné en retour. Elle est, de fait, investie de valeurs symboliques, culturelles et identitaires.

La Basse-Normandie possède un patrimoine naturel exceptionnel par sa diversité biologique et paysagère. Les Réserves Naturelles Nationales y abritent les éléments de nature les plus précieux, car les plus rares et les plus menacés.

De taille variable, elles couvrent un territoire de près de 6 000 ha et concernent des milieux naturels très divers : hêtraie à ifs et à houx, dunes, dépressions humides littorales, tourbières, zones humides intérieures, coteaux calcaires, ainsi qu'un récif fossile. A l'exception de la réserve naturelle géologique de la Falaise du Cap Romain, toutes sont constituées d'habitats naturels d'intérêt européen qui ont conduit à les insérer dans les sites du réseau Natura 2000. La réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie est aussi incluse dans une zone humide considérée comme d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar.

Les hommes et les femmes passionnés qui veillent sur ce patrimoine exceptionnel vous invitent à travers cet ouvrage à partir à leur rencontre. Visites guidées, sentiers d'interprétations, observatoires de la faune, animations pédagogiques vous attendent pour les découvrir et les apprécier, dans toute leur diversité.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse Normandie

Agence de l'Eau Seine-Normandie





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE Domaine de Beauguillot (Manche)



Implantée entre terre et mer, sur la commune de Sainte-Marie du Mont, site renommé du débarquement allié de 1944, la réserve naturelle nationale du Domaine de Beauguillot n'en est pas moins un haut-lieu de la découverte de la nature.

Classé à l'initiative de Monsieur Claude Hettier de Boislambert et situé au cœur de la baie des Veys, le domaine appartient au vaste complexe des marais de l'isthme du Cotentin.

Le statut foncier de la réserve est constitué de deux entités distinctes : une partie maritime appartenant au domaine public maritime et une partie terrestre qui devient propriété du Conservatoire du Littoral en 1997.



ANAS PLATYRHYNCHOS
(Mme. Perrin)



Décret de création : 17 janvier 1980
Superficie : 505 ha
Structure gestionnaire :
Association Claude Hettier de Boislambert
Domaine de Beauguillot
30490 SAINTE-MARIE-DU-MONT
Courriel : mbeauguillot@wanadoo.fr

Le milieu naturel composé de vasières intertidales, de prés salés, de dunes, de mares et de prairies humides, abrite un grand nombre d'espèces patrimoniales.

Plus de 1800 taxons y sont recensés
382 plantes à fleurs, 1100 invertébrés,
234 oiseaux, 65 mollusques, 33 mammifères,
13 amphibiens et reptiles.

Les plantes les plus remarquables sont l'ophioglosse langue de serpent, l'orchis à fleurs lâches, l'oënanthe faux-boucage mais aussi l'elyme des sables et la renoncule à feuilles d'ophioglosse, deux espèces protégées au niveau national.

Parmi les nombreux insectes, on note la présence de plus de 400 coléoptères, d'une centaine de papillons et de 22 libellules...

Le site doit sa reconnaissance à l'accueil chaque hiver de près de 35 000 oiseaux d'eau et de la seconde colonie française de phoque veau-marin, espèce d'intérêt communautaire.



Les milieux sont essentiellement entretenus dans un objectif de conservation du patrimoine naturel. Des agriculteurs conventionnés les exploitent de façon traditionnelle.

Premier site régional pour la découverte ornithologique, les oiseaux de la réserve naturelle sont annuellement observés par plus de 35 000 visiteurs. Des aménagements destinés à la découverte des lieux et des visites guidées sont proposés au public.



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Estuaire de la Seine (Seine-Maritime, Eure & Calvados)



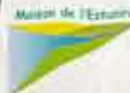
Située au cœur d'un des principaux estuaires français, la réserve de l'estuaire de la Seine présente une succession de milieux humides plus ou moins soumis au sel et à l'action des marées. Son territoire s'étend sur 16 communes.

Le statut foncier varie selon les secteurs : domaine public maritime ou fluvial géré par les ports du Havre ou de Rouen, propriétés du Conservatoire du Littoral et terrains privés.



gallinule (Botaurus stellaris)

Décret de création : 30 décembre 1997
Décret d'extension : 9 novembre 2004
Superficie : 8528 ha dont 2894 ha dans le Calvados
Structure gestionnaire : Maison de l'estuaire
20 rue Jean Cauret - 76600 Le Havre
Courriel : communication@maisondelestuaire.org



Le milieu naturel y est extraordinairement varié : vasières, prés salés, roselières, prairies humides... auxquels s'ajoutent sur des surfaces plus réduites, des milieux dunaires, arborés et des mares permanentes et temporaires.

A cette grande variété de milieux, correspond une grande diversité faunistique et floristique. On y recense plus de 250 espèces d'oiseaux : gorgebleue à miroir, butor étoilé, râle des genêts, canard pilet, huïtrier pie, avocette élégante, spatule blanche...

On note également la présence de 40 espèces de mammifères dont le phoque veau-marin nouvellement apparu, 15 espèces d'amphibiens et reptiles, 70 espèces de poissons, 553 espèces d'insectes dont 385 papillons déjà recensés.



La flore se compose de 491 espèces, dont les plus remarquables sont le liparis de Loesel, le chou marin, l'elyme des sables et la pyrole à feuille ronde, protégées au niveau national.

Etroitement liée à l'homme, l'action de protection et de restauration menée par le gestionnaire, tient compte de la multiplicité des acteurs locaux tout en adaptant leurs activités aux objectifs de conservation et d'amélioration de la bio-diversité.

Des aménagements d'accueil (salle d'exposition, mare pédagogique ...), des visites guidées et cinq sentiers de découverte sont mis à la disposition du public.





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE
*M*are de Vauville (Manche)

Vaste étendue d'eau douce, isolée de la mer par un étroit cordon dunaire, la quasi-totalité de la réserve est propriété du Conservatoire du Littoral. Avant d'atteindre la réserve naturelle, il faut l'observer du haut des dunes perchées, sur la route qui vient de Biville. Là, le spectacle offert par la nature est grandiose... et pénétrer sur la réserve, c'est en quelque sorte entrer dans un autre monde. L'impression de calme tout d'abord ressentie se dissipe aux bruits du vent dans les roseaux et du ressac de la mer.



Arrêté ministériel de création : 6 mai 1976
Décret ministériel 2002-421 du 27 février 2002
Superficie : 60 ha
Structure gestionnaire :
Groupe Ornithologique Normand
Université de Caen - Esplanade de la Paix
14032 CAEN Cedex
Courriel : reservenaturellevauville@orange.fr
Site internet : <http://gounm.free.fr/Protection/M07.htm>



Le territoire protégé présente un vaste complexe composé de dunes fixées, de pelouses hygrophiles et de petites mares temporaires (appelées pannes humides) qui renferme une exceptionnelle diversité floristique et permet à de nombreuses espèces rares de s'y développer.

Le monde végétal y est représenté par 333 espèces dont 4 protégées au niveau national : la grande douve, l'oeillet des dunes, la littorelle à une fleur et le chou marin.

La faune recensée se compose de 147 espèces d'oiseaux, comme le grand gravelot, le gravelot à collier interrompu, le busard des roseaux et le fuligule morillon, dont la reproduction y est régulièrement observée ; 24 espèces de mammifères, et 19 espèces d'amphibiens et reptiles dont 16 sont protégées au niveau national : le triton crêté, le pélodyte ponctué, le crapaud calamite... et pas moins de 550 espèces d'insectes.



VÉRONIQUE CHÈPE
(*Veronica spicata*)



TRITON CRÊTE
(*Ambystoma opacum*)



PELODYTE PONCTUÉ
(*Pelodytes punctatus*)

La fauche, l'étrépage et le dessouchage sont pratiqués pour contrôler le développement de la végétation et conserver la diversité des milieux.

La réserve naturelle est ouverte au public en permanence, et un observatoire ornithologique est mis à disposition. Des visites guidées sont organisées toute l'année par le gestionnaire, à date fixe pour les visiteurs individuels et sur rendez-vous pour les groupes constitués.



PELOUSE BUNAIRE





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE Côteau du Mesnil-Soleil (Calvados)



La réserve naturelle nationale du côteau de Mesnil-Soleil est située à proximité de Falaise, sur le Site d'Importance Communautaire des « Monts d'Eraines » dont les sommets boisés contrastent nettement avec le paysage de plaine environnant. A cheval sur les communes de Damblainville et de Versainville, elle fait également partie des Espaces Naturels Sensibles du département du Calvados, dont elle est la propriété.

Le côteau bénéficie d'un climat local chaud et sec, en raison de son exposition sud associée à de fortes pentes, constituées de roches calcaires sédimentaires déposées par la mer à l'époque Jurassique. Au niveau de la partie sommitale, siègent des formations forestières telles que les fruticées à cytise, viorne et cornouiller ainsi que des hêtraies, chênaies, pinèdes.



Décret de création : 28 août 1981
Superficie : 25 ha
Structures gestionnaires :
CFEN de Basse-Normandie
10,18 Grand Parc
14 200 HEROUVILLE-ST-CLAIR
Courriel : cfen.bassenormandie@wanadoo.fr
Conseil Général du Calvados
Hôtel du Département - BP 12 - 14035 CAEN cedex

Sur les pentes, le sol maigre, voire absent, n'a jamais permis l'installation de la forêt, ni une exploitation agricole quelque peu intensive. Bénéficiant d'un ensoleillement maximum, il a favorisé l'apparition de pelouses sèches connues pour leur grande richesse en plantes et en insectes. Vraisemblablement originelles, ces pelouses constituent le vestige d'une période plus chaude.

La flore est représentée par près de 350 espèces de plantes à fleur dont certaines sont extrêmement rares et protégées au niveau national : la gentiane amère, la gentiane des dunes... ainsi que de nombreuses espèces caractéristiques de ces milieux, protégées au niveau régional : la coronille minime, la brunelle à grandes fleurs, la laïche humble, la séslerie bleue...

Ensoleillement, faibles précipitations et très faible profondeur des sols permettent le développement d'une végétation riche en orchidées et originale pour toute la Basse-Normandie.

La platanthère verdâtre, l'orchis pourpre ou brûlé, l'ophrys abeille et mouche ou bourdon rivalisent pour séduire les nombreux insectes présents sur le site.

LAÏCHE HUMBLE
(*Carex humilis*)



LAÏCHE RELIGIEUSE
(*Carex religiosa*)



BRUNELLE À GRANDES FLEURS
(*Prunella grandiflora*)



EPHÉPIGÈRE DES VIGNES
(*Echthippiger ephippiger*)



En effet, sur le plan entomologique, le coteau de Mesnil Soleil abrite de grandes raretés et représente l'un des sites les plus riches de Basse-Normandie pour les papillons de jour : le flambé, la zygène de la petite coronille, la zygène de la bruyère, mais aussi le sphynx de l'épilobe, inscrit sur la liste rouge.

Les papillons de nuit ne sont pas en reste avec pas moins de 206 espèces identifiées, dont certaines exceptionnelles pour la région *Jordanita globularia*, *Aporophyla nigra*... Tout récemment, deux orthoptères, la mante religieuse, le criquet rouge queue ont été découverts...

Depuis 1999, le coteau de Mesnil-Soleil accueille un troupeau de quatre vaches de race Bretonne Pie-Noires. Cette gestion agro-pastorale, associée à un entretien mécanique contribue à la conservation de la biodiversité et de la richesse patrimoniale du site.



ZYGENE DE LA BRUYÈRE
(*Zygena fausta*)



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE Tourbière de Mathon (Manche)

Située sur la commune de Lessay, au cœur du Cotentin, et propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1996, la réserve naturelle nationale de la Tourbière de Mathon correspond à une petite dépression tourbeuse assurant la transition entre le plateau de grès des landes de Lessay au sud, et le marais de la vallée de L'Ay au nord.

De superficie modeste (16 ha), la Tourbière de Mathon abrite néanmoins un patrimoine naturel remarquable composé par de nombreux habitats d'intérêt européen : landes sèches à tourbeuses, tourbière acide à sphaignes, bas-marais alcalin, aulnaie-saulaie humide, chênaie, prairies humides à orchidées...



SUSANE VES STROCHER
(Circus aeruginosus)

Décret de création : 26 septembre 1973

Superficie : 16 ha

Structure gestionnaire :

Centre Permanent d'Initiatives

pour l'Environnement du Cotentin

30, rue de l'hippodrome

BP 42 - 50430 LESSAY

Courriel : accueil@cpiecotentin.com

Site internet :

<http://www.cpiecotentin.com/tm/mathon>



La réserve héberge plus de 300 espèces de plantes supérieures, 81 mousses et 32 lichens, dont certaines sont protégées au niveau national : rossolis à feuilles rondes, grande douve, andromède à feuilles de Polion, ou encore au niveau régional : narthécie brise-os, piment royal, petite utriculaire...

Plus de 740 invertébrés y ont été inventoriés, dont 69 papillons et 88 araignées. Chez les oiseaux, 33 espèces y nichent, dont l'engoulevent d'Europe.



La gestion conservatoire du site repose sur diverses interventions mécaniques ou manuelles : fauche, débroussaillage, dessouchage avec exportation systématique de la matière organique.

Parallèlement depuis 1995, des bovins Highland y paissent pour augmenter la diversité des milieux en limitant la pousse des espèces ligneuses.

Enfin dans un but pédagogique, des visites guidées de la réserve naturelle destinées au grand public et aux scolaires, sont proposées par le gestionnaire. De nombreux chercheurs et étudiants viennent également régulièrement sur le site protégé.





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE
Marais de la Sangsurière
et l'Adriennerie (Manche)



A Doville, au cœur des marais du Cotentin et du Bessin, où s'étendent les plus beaux milieux tourbeux de la région, se situe la réserve du marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie. Ce territoire constitue une des dernières tourbières actives de plaine. La tourbe y atteint plus de 10 mètres d'épaisseur.

Deux secteurs sont identifiables : une zone centrale dense composée de lande tourbeuse dominée par le piment royal, la marisque et la molinie, comprenant des dépressions caractérisées par la présence de sphaignes et de rosolis et une zone périphérique constituée de prairies tourbeuses.



Arrêté ministériel de création : 26 février 1991
Superficie : 396 ha
Structure gestionnaire :
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional
des Marais du Cotentin et du Bessin
Maison du Parc - Ganteptie - 50500 LES VEYS
Courriel : Info@parc-cotentin-bessin.fr
Site internet : <http://www.parc-cotentin-bessin.fr/>

TREBLE L'EAU
(*Utricularia trifida*)



La mosaïque des milieux tourbeux est à l'origine de la richesse floristique du site qui se traduit par la présence de 230 espèces botaniques dont des orchidées, comme la platanthère à deux feuilles, la spiranthe d'été (protégée au niveau national), ou encore des plantes carnivores comme l'utriculaire et les rossolis dont les trois espèces, protégées au niveau national, y sont représentées.

Parmi la centaine d'espèces d'oiseaux recensés, il faut signaler la présence du busard cendré, du courlis cendré et du vanneau huppé régulièrement observés comme nicheurs.

Chez les insectes, le site se caractérise par la présence d'un papillon, le damier de la succise et d'une petite libellule, l'agrion de mercure, espèces reconnues d'intérêt communautaire.

PARTHÉNIE DES MARAIS
(*Northaenium ossifragum*)



VANNEAU HUPPÉ
(*Varellas vanellus*)

CRABE DES MARAIS
(*Crabium maritimum*)



ROSSOLIS À FEUILLES INTERMÉDIAIRES
(*Erosera intermedia*)



BUSARD CENDRÉ
(*Falco tinnunculus*)

Les enjeux de conservation de ce patrimoine, impliquent le maintien d'une gestion agricole traditionnelle axée sur la fauché et le pâturage extensif. Cette gestion est assurée par un syndicat intercommunal, qui regroupe les quatre communes propriétaires.

Pour les secteurs inaccessibles à l'exploitation agricole ; le Parc met en œuvre des opérations spécifiques (débranchage, pâturage avec des poneys...).



RÉSERVE NATIONALE NATURELLE
*F*orêt domaniale de Cerisy
(Manche & Calvados)



Étendue sur les communes de Montfiquet et Cerisy-La-Forêt, la réserve naturelle nationale de la Forêt Domaniale de Cerisy doit son classement à la présence d'un insecte endémique, unique au monde, le carabe doré à reflets cuivrés, espèce protégée au niveau national. Ainsi, ce sont près de 2130 hectares qui bénéficient aujourd'hui de ce statut de protection.

Principale forêt domaniale du Calvados et de la Manche, la richesse patrimoniale du site est composée de nombreux habitats dont certains présentent un intérêt européen comme la hêtraie à houx, l'aulnaie-frênaie, la hêtraie à asperule...



CARABE DORÉ À REFLETS CUIVRÉS
(*Clypeolaria aurata* ssp. nov.)



Arrêté ministériel de création : 2 mars 1976
Superficie : 2124 ha
Structure gestionnaire :
Office National des Forêts
Unité Territoriale de Saint-Lô
19 Route de Courances
50180 AGNEAUX
Courriel : reserve.cerisy@onf.fr

Pas moins de 379 espèces végétales y sont également recensées, ainsi que 25 mammifères dont la noctule de Leiser, le cerf élaphe, le chevreuil...

De nombreux oiseaux, typiques des milieux forestiers, y sont observés, soit une soixantaine d'espèces au total, dont le pic mar. Il faut également mentionner la présence de 12 espèces d'amphibiens et reptiles, et d'au moins 920 espèces d'insectes identifiées à ce jour.

BICHES (*Cervus elaphus*)



TRITON ALPESTRE
(*Triturus alpestris*)



le centre d'échange d'eau

de la queue droit à l'arrière



ILLOT EN VIEILLESSENT

La gestion conduite tient compte de l'ensemble des fonctions de la forêt : conservation de la biodiversité, production de bois, protection des sols, accueil du public ...

La futaie régulière où domine le hêtre est majoritaire, mais la sylviculture est adaptée et les méthodes intensives évitées. En outre, 11 % de la forêt sont traités en futaie irrégulière et 5 % ne font l'objet d'aucun traitement sylvicole. Une attention particulière est accordée au bois mort, nécessaire à de nombreuses espèces.

Enfin, la fréquentation du public y est très importante et en augmentation. Pour assurer un accueil de qualité, tout en préservant le milieu naturel, de nombreux équipements touristiques ont été mis en place.



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE Falaise du Cap Romain (Calvados)



Seule réserve naturelle consacrée dans la région à la protection du patrimoine géologique, la falaise du Cap Romain se situe à la limite des communes de Bernières-sur-mer et Saint-Aubin-sur-mer, sur les côtes du Calvados. Cette falaise littorale, d'une hauteur de 6 à 7 mètres, domine un large estran rocheux localement ensablé.

L'érosion naturelle a mis en évidence dans les calcaires de la partie moyenne de cette falaise et localement sur l'estran rocheux, des récifs d'éponges fossiles d'âge jurassique, remarquablement bien conservés, avec une faune d'accompagnement d'environ 130 espèces, parmi lesquels de nombreux oursins, mollusques et bryozoaires.



Décret de création : 16 juillet 1984

Superficie : 25 ha

Structure gestionnaire :

Association patrimoine géologique de Normandie

Département des Sciences de la Terre

Université de Caen - Esplanade de la Paix

14032 CAEN cedex

Courriel : capromain@unicaen.fr



RÉCIF EN COUPE



L'ensemble, en permettant d'observer l'apparition des éponges constructrices, leur conquête des fonds marins et leur asphyxie par enfouissement sous les sables, constitue un épisode exceptionnel de l'histoire géologique de la Basse-Normandie se déroulant il y a 165 millions d'années.

Le platier rocheux, découvert à marée basse est également intégré à la réserve du fait de la présence de blocs de roches exotiques transportés par des glaces flottantes au cours des glaciations quaternaires. Référence unique pour les géologues, la falaise du Cap Romain est décrite dans divers guides géologiques et naturalistes et fait régulièrement l'objet d'excursions scientifiques nationales et internationales.

Éponge fossilisée



CALICE DE CRINOÏDE



La quasi-totalité de la réserve est située sur le domaine public maritime, seule la falaise appartient à une vingtaine de propriétaires publics et privés. La gestion de cet ensemble a été confiée à une association qui assure la préservation du patrimoine naturel par des travaux conservatoires, mais aussi par l'information du public et une surveillance régulière.

"GAS" BLOCS ROCHUEUX (GRANITE)

BRACHIOPODES
(*Corerithyrus intermedia*)

Protéger

La préservation des populations d'espèces animales et végétales, des habitats en voie de disparition et des formations géologiques remarquables est la mission première des Réserves Naturelles.

Sites fragiles, protégés et gérés avec beaucoup de soin, elles abritent les éléments de nature rares ou menacés, souvent fragiles. Elles constituent de ce fait des terrains privilégiés d'observation et de recherche sur la biodiversité.

Niveau le plus élevé parmi les différents dispositifs de protection, les réserves naturelles nationales bénéficient d'une réglementation adaptée, définie selon les caractéristiques du site et les objectifs fixés.

Faire découvrir

Espaces uniques d'éducation et de découverte de la nature, les réserves naturelles ouvrent leurs portes : l'accueil, la formation et l'information du public constituent un volet d'activité important pour les structures gestionnaires. De nombreuses animations pédagogiques y sont proposées pour tout type de public : visites guidées, parcours de découverte, expositions, publications...

En outre des installations facilitent la découverte des milieux naturels, de la faune et de flore (observatoires, sentiers de découverte, panneaux d'information...).

MOUETTE CHEURCHE
(*Althya rosacea*)



Gérer

Afin de répondre aux enjeux de préservation, des objectifs de gestion sont définis pour chaque site, de manière concertée grâce à la participation active d'un comité consultatif réunissant les acteurs locaux et régionaux. Des opérations, détaillées et organisées dans un plan de gestion établi pour 5 ans, sont ainsi mises en œuvre par l'organisme gestionnaire, désigné par le Préfet de département.

Fortes de leur expérience dans l'acquisition de connaissances, le suivi scientifique, l'expérimentation dans la gestion et la restauration de milieux et d'espèces, les réserves naturelles ont vocation à jouer un rôle essentiel comme référents techniques et scientifiques pour la gestion conservatoire des espaces naturels.

Membre
du réseau
des

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



Officialisé par la signature d'une charte en 2007, le réseau des Réserves Naturelles Nationales de Basse-Normandie, regroupant les 8 RNN présentes sur le territoire régional, est né du souhait des organismes gestionnaires de se doter d'un lieu d'échanges d'expériences, d'un outil de valorisation, de développement des compétences et de réflexion de nature à optimiser l'efficacité de la gestion

En 2008, on dénombre plus de 320 Réserves Naturelles (Nationales, Régionales ou Corse) en France, couvrant un panel de milieux naturels, terrestres ou marins, d'une incroyable diversité et d'une richesse écologique exceptionnelle. La plupart sont représentées au sein de l'association **Réserves Naturelles de France**, créée en 1982 afin de coordonner et animer le réseau des gestionnaires, favoriser les échanges de connaissances scientifiques et d'expérience de gestion, défendre les Réserves Naturelles, les faire connaître et valoriser leur image auprès du public.

ORCHIS ADELLE
(*Orchis apifera*)



Rédaction : Gestionnaires des réserves.

Conception graphique / illustrations : C. LECOQ (CPIE du Cotentin) - 04/2008

Crédits Photos : A. LIVORY - M. DUPIN - Maison de l'Estuaire
S. STAUTH - C. LECOQ - J. AVOINE - Th. DEMAREST
ONF - PNR MCB - F. HEBERT.

LUCANIE CERF-VOLANT
(Lucanus cervus)



EPHACTIS DES MARAIS
(Epipactis palustris)

